



Vive la critique européenne!

2012/4
27,01,2012



Etienne de Callatay
Senior Fellow

La Commission européenne a récemment fait savoir qu'elle considèrerait que les mesures annoncées par le nouveau gouvernement Di Rupo étaient insuffisantes pour atteindre un déficit ne dépassant pas 3%. Cela a donné lieu à des réactions politiques pas toujours heureuses. Commentons-les tour à tour.

Incompétence

Certains ont parlé d'erreurs de calcul de la Commission, mettant en question la compétence des fonctionnaires européens. Cela a des relents démagogiques et nuit évidemment au sentiment européen de la population. Il est difficile, vu de l'extérieur, de porter un jugement mais l'analyse des services de Monsieur Olli Rehn semble converger avec celle du Gouverneur de la Banque Nationale. Toute prévision est sujette à invalidation mais en l'occurrence la Commission ne semble pas avoir commis de faute méthodologique.

Ces voix critiques discréditent la Commission en indiquant que celle-ci ne peut faire le reproche au gouvernement belge d'avoir retenu une hypothèse de croissance

économique de 0,8% alors qu'à la même époque cette Commission annonçait une croissance de 0,9% dans notre pays. L'erreur n'est pas dans le taux de croissance estimé par des spécialistes qui ne peuvent, dans leurs calculs, prendre en considération des mesures budgétaires qui n'ont pas encore été décidées. Le problème est ailleurs. Quand un budget est établi, il faut tenir compte de différents éléments : certaines mesures vont affecter l'activité économique et donc la base imposable, les agents économiques vont ajuster leurs comportements, comme illustré par la taxe sur les titres au porteur, le solde de l'année précédente servant de point de départ au calibrage des mesures d'austérité peut avoir été mal estimé, des recettes, du genre « effet de la lutte contre la fraude », peuvent



Toute prévision est sujette à invalidation mais en l'occurrence la Commission ne semble pas avoir commis de faute méthodologique



être très incertaines. Au total, la prudence suggère, quand il y a un engagement ferme sur un objectif de déficit maximum, de prendre une marge budgétaire pour les mauvaises surprises. Si cela n'a pas été le cas, une certaine indulgence est de mise vu l'ampleur de l'effort accompli sur la seule année 2012, en grand contraste avec l'indolence de la décennie précédente.

Calimero-attitude

D'autres critiques se sont plaints que l'on s'en prenait à la petite Belgique alors que de grands pays, comme la France, jouissent d'un traitement moins sévère. Voilà un argument aux relents paranoïaques peu convaincants. C'est la Belgique qui, démocratiquement, s'est engagée à avoir un déficit de 2,8% en 2012, pas la France. Ne pas tenir un engagement parce que d'autres n'ont pas pris le même n'est pas vraiment honorable.

Ce sentiment d'acharnement sur la Belgique de la part de la Commission européenne est nourri par l'idée que notre pays fait partie des bons élèves de la classe européenne en matière de déficit budgétaire. Or, ce n'est pas le cas. Sur la base de chiffres récemment publiés par Credit Suisse (10 janvier), la Belgique faisait mieux en 2010,

avec un déficit de 4,1% contre un déficit moyen de 5,6% dans la zone euro mais en 2011 l'écart a disparu : le déficit est estimé à 4,2% tant en Belgique que dans la zone euro en moyenne, et cela malgré le fait que cette dernière soit alourdie par les grandes difficultés budgétaires des pays dits périphériques. Pour 2012, Credit Suisse estime qu'un déficit de 3% en Belgique équivaudrait à un déficit structurel, corrigé pour le cycle économique, de 1,7% alors que le déficit structurel moyen de la zone euro serait 1,6% !

Ressentiment

Enfin, parmi les critiques, il y a aussi ceux qui remettent en question la pertinence de l'objectif budgétaire. Certes, ce qui compte, bien avant le solde budgétaire de 2012 ou de 2015, c'est le potentiel productif de l'économie et donc les mesures structurelles à prendre pour stimuler la croissance durable. Dans les premières décisions du nouveau gouvernement, la réforme des retraites et de l'indemnisation du chômage compte davantage que les mesures budgétaires. Toutefois, l'incertitude actuelle demande à la fois des réformes de moyen terme et une action budgétaire immédiate.

Loin de vilipender la Commission européenne, il faut voir dans cette intrusion nouvelle les signes d'un progrès dans la voie de l'intégration européenne à mettre au crédit de la crise actuelle et

il faut donc s'en réjouir. On ne peut pas souhaiter plus d'Europe et simultanément rejeter ce que l'intégration européenne exige et, circonstance aggravante, transmettre un fardeau encore plus lourd aux générations suivantes.

Etienne de Callatay
Senior fellow

Paru dans l'Echo du 14.01.2012

Pour une croissance économique
et une protection sociale durables.